

Bulletin d'histoire politique

Lomer Gouin et les relations France-Québec

Denis Monière



Volume 20, Number 1, Fall 2011

50 ans d'échanges culturels France-Québec 1910-1960

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1055960ar>

DOI: <https://doi.org/10.7202/1055960ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Bulletin d'histoire politique
VLB Éditeur

ISSN

1201-0421 (print)

1929-7653 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this article

Monière, D. (2011). Lomer Gouin et les relations France-Québec. *Bulletin d'histoire politique*, 20(1), 31–41. <https://doi.org/10.7202/1055960ar>

Tous droits réservés © Association québécoise d'histoire politique; VLB Éditeur, 2011

This document is protected by copyright law. Use of the services of Érudit (including reproduction) is subject to its terms and conditions, which can be viewed online.

<https://apropos.erudit.org/en/users/policy-on-use/>

érudit

This article is disseminated and preserved by Érudit.

Érudit is a non-profit inter-university consortium of the Université de Montréal, Université Laval, and the Université du Québec à Montréal. Its mission is to promote and disseminate research.

<https://www.erudit.org/en/>

Lomer Gouin et les relations France-Québec

DENIS MONIÈRE

*Département de science politique
Université de Montréal*

L'historiographie québécoise situe les retrouvailles entre la France et le Québec au début de la Révolution tranquille, au moment où George-Émile Lapalme rencontre André Malraux qui lui propose de but en blanc d'ouvrir une maison du Québec à Paris¹. Cette thèse est certes fondée, mais par sa logique de rupture, elle occulte un passé où se sont tissés des liens entre la classe politique québécoise et française. Bien avant la Révolution tranquille, les premiers ministres québécois se sont intéressés à la France et ont eu des contacts avec ses dirigeants politiques. Si la modernité collective peut être associée à la Révolution tranquille, elle ne doit pas cacher la modernité individuelle des précurseurs.

Les retrouvailles France-Québec

Ce fut la visite de la frégate *La Capricieuse* en 1855, rendue possible grâce à la signature de l'alliance franco-anglaise de 1854, qui inaugura la reprise des relations consulaires et commerciales avec l'ancienne mère-patrie². Jacques Portes décrit ainsi la signification symbolique de l'événement : « Des écrivains québécois ont rêvé sur *La Capricieuse* comme si elle représentait la possibilité d'un retour de la France ; et l'accueil réservé au commandant Belvèze a presque égalé celui qui aurait été fait à un chef d'État³. » Le désir de France ne s'était pas éteint après un siècle de colonisation britannique. Profitant de l'amélioration des communications maritimes⁴, les membres de la bourgeoisie canadienne-française furent de plus en plus nombreux à faire le voyage en France. Certaines grandes familles commencent à prendre l'habitude de voyager en Europe comme en témoignent le journal et la correspondance d'Anne-Marie Palardy qui traverse l'océan en 1907, 1909-10, 1913, 1914, 1920 et 1923⁵. Les compagnies maritimes achètent de l'espace publicitaire dans les journaux pour annoncer les voyages en Europe, ce qui est symptomatique de l'existence d'un marché.

Dans son journal *Paris-Canada*, Hector Fabre recense des dizaines de Québécois qui séjournent à Paris au début du ^{xx}e siècle. Les premiers ministres québécois n'étaient pas en reste et furent aussi attirés par la France dès la fin du ^{xix}e siècle.

Adolphe Chapleau sera le premier à se rendre à Paris en 1881 où il passera six mois. Il désirait renouer d'une façon durable les relations interrompues avec la France et rapprocher les Français des deux bords de l'océan. Il sera reçu par Jules Ferry, le président du Conseil, et aura des discussions avec Léon Gambetta, le président de la Chambre des Députés, au sujet de la création « d'un commissariat du Québec à Paris ». À son retour, il mit ce projet à exécution en nommant Hector Fabre à ce poste, le 28 février 1882, pour représenter la province de Québec en France avec mission, entre autres, de promouvoir les produits québécois sur le marché français. L'année suivante, Fabre recevra le mandat de représenter, en plus, le Canada à Paris. Le Commissariat aura d'abord pignon sur rue au 19 rue de Grammont, puis s'installera au 30 rue de La Rochefoucauld. En 1885, il déménagera au 76 du boulevard Haussmann et finalement en 1887 au 10 rue de Rome.

La France constituait aussi pour le gouvernement du Québec un marché de capitaux qui aux yeux des premiers ministres québécois pouvait accroître sa marge de manœuvre sur le plan financier. À cette fin, Chapleau négocia un emprunt de 4 millions de dollars et jeta les fondations du Crédit foncier franco-canadien. Pour faciliter les échanges financiers, la Banque Nationale s'établira à Paris en 1907 et la Banque Beaubien ouvrira une succursale en 1911, espérant intéresser les capitaux français aux placements canadiens⁶.

Honoré Mercier, pour sa part, fit deux séjours en France⁷ à titre de premier ministre: le premier du 21 mars au 7 juillet 1888⁸ et le second d'avril à juillet 1891. Il fut reçu par le ministre des Affaires étrangères et par le président de la République, Sadi Carnot, qui le décora du titre de commandeur de la Légion d'honneur. Il réussit à convaincre les banquiers du Crédit Lyonnais et de la Banque de Paris de prêter 20 millions de francs au Québec. Il se rendit aussi en Belgique pour étudier l'industrie métallurgique⁹. Il fut reçu par le roi des Belges et plus tard par le pape Léon XIII.

Le troisième premier ministre à se rendre en France fut Lomer Gouin qui fit trois voyages, en 1911, en 1913 et en 1920. Il fera aussi par la suite d'autres voyages à titre de ministre fédéral de la Justice. Cette ouverture sur le monde et ce goût des voyages manifestés par Gouin lui valurent un recueil de caricatures intitulé « Monsieur Gouin voyage¹⁰ », où le caricaturiste le représente en France, en Angleterre, en Calabre, à Berlin, en Espagne et même en Turquie, comme pour montrer qu'il n'y avait pas de limites géographiques à son appétit des voyages de découverte.

Les sources documentaires

Reconstituer les voyages à l'étranger du premier ministre Gouin pose des problèmes de sources documentaires. Lorsqu'un premier ministre du Québec se déplace à l'étranger, on peut supposer qu'il prend contact avec le consul de France à Québec et que celui-ci transmet à son gouvernement une note diplomatique. Or, les archives du Consulat de France à Québec ont été détruites lors de la Deuxième Guerre mondiale et on ne peut retrouver les traces des voyages de Gouin à partir de cette source. Les archives du ministère des Affaires étrangères conservent toutefois quelques lettres du consul général de Montréal qui montrent les difficultés inhérentes aux relations entre un pays souverain et une entité qui ne l'est pas.

Les journaux de l'époque pourraient aussi constituer une source d'information, mais les journaux québécois n'avaient pas de correspondant à l'étranger et ne rapportaient que rarement les faits et gestes du premier ministre lorsque le Parlement ne siégeait pas. Nous avons choisi de dépouiller systématiquement le journal *Le Soleil* qui était l'organe du Parti libéral et à ce titre le plus susceptible de rapporter les faits et gestes du premier ministre.

Le journal dirigé par Hector Fabre, *Paris-Canada*, rapporte fidèlement la présence des Canadiens à Paris. Mais jusqu'au 15 janvier 1909, date de sa disparition, il n'est pas fait mention de Lomer Gouin, pas même dans la rubrique « Les Canadiens à Paris ». Le journal de Fabre rapporte une seule information relative à Gouin. Dans son édition du 1^{er} mai 1907, il annonce que le consul général de France au Canada, M. Dallemagne, a conféré la croix de la Légion d'honneur à Lomer Gouin.

Le journal *La Canadienne*, supplément à la revue mensuelle *France-Amérique* publiée par le Comité France-Amérique, relate quant à lui les séjours de Gouin en France et constitue la source la plus fiable. Nous avons aussi dépouillé les journaux français comme *Le Figaro*, *Le Temps* ou *La Croix* qui pouvaient s'intéresser au premier ministre du Québec. Dans leurs pages mondaines, on peut retrouver certaines traces des activités de Gouin en France. Nous avons enfin consulté le Fonds d'archives de Lomer Gouin où nous avons trouvé quelques discours de circonstance prononcés à Paris.

La complexe relation avec une entité non-souveraine

Les autorités françaises ont pratiqué la politique de la non-ingérence et de la non-indifférence envers le Canada bien avant de l'appliquer au Québec dans les années soixante. Si l'établissement de relations politiques directes et privilégiées entre l'État français et l'État du Québec fut complexe dans les années 1960, ce problème se posait avec la même acuité au début du xx^e siècle pour établir des relations avec une colonie de la

Grande-Bretagne. Sur le plan des compétences internationales, le Canada et le Québec logeaient à la même enseigne au début du ^{xx}^e siècle.

Le premier ministre Laurier désirait affirmer son indépendance diplomatique en soutenant la thèse de l'extension, sur la scène internationale, de l'autonomie administrative interne. En 1909, il envisageait la création d'un département des Affaires extérieures au sein du ministère du Commerce et la formation d'un corps consulaire. Il tenta d'obtenir indirectement une reconnaissance de ses compétences externes par le gouvernement français en demandant discrètement au consul Alexandre Chayet de lui dire comment la France envisageait les attributions «des agents qui représentent leur Gouvernement dans des pays autonomes, mais non-indépendants¹¹.» Le consul, dans une note diplomatique, suggéra à ses autorités de tutelle de prendre exemple sur le statut qu'avait l'agent de la France au Caire, puisqu'il s'agissait dans les deux cas d'une relation avec un État sans souveraineté, l'Égypte étant à l'époque sous domination turque. Le département politique du ministère des Affaires étrangères ne cache pas alors son embarras face à cette demande canadienne qui risquait de faire ombrage à la Grande-Bretagne :

Le département s'est efforcé jusqu'à présent d'éviter soit d'encourager, soit de contrarier toute tendance du Canada à accroître son autonomie ou à s'assurer une représentation extérieure indépendante de l'Angleterre. C'est une question qui regarde exclusivement la Grande-Bretagne et sa colonie et il n'y a qu'inconvénients à s'aventurer ou à se laisser attirer sur ce terrain¹².

Le ministère des Affaires étrangères refusa aussi de se prononcer sur le statut du futur représentant du Canada ainsi que sur la nomination de Philippe Roy qui devait remplacer Fabre à Paris. Le ministre Jean Cruppi est très ferme sur la question de l'accréditation du fonctionnaire canadien : «Les fonctions de commissaire général n'ayant aucun caractère diplomatique ni consulaire, nous n'avons point d'avis officiel à donner sur la nomination de Monsieur Roy¹³.»

La France, tout en laissant faire, voulait éviter d'accorder une reconnaissance officielle au poste de commissaire général du Canada d'autant plus que le gouvernement canadien n'accordait à cette fonction aucun statut officiel, l'existence de cet agent n'étant attestée depuis 1882 que par le vote des crédits que lui allouait le Parlement.

La question du statut du représentant d'un État non-souverain se posera à nouveau en 1918 lorsque le gouvernement Gouin envisagera de désigner un nouveau représentant du Québec en France¹⁴. Cet agent devait s'occuper particulièrement d'attirer des immigrants français, cette mission étant peu appréciée des Français qui venaient de subir de lourdes pertes humaines durant la guerre.

Le voyage de 1911

La fonction de premier ministre était beaucoup moins accaparante au début du ^{xx}^e siècle qu'elle ne l'est aujourd'hui. La session parlementaire était beaucoup plus courte, l'Assemblée législative siégeant habituellement de janvier à mars. Ainsi, le premier ministre pouvait s'absenter à partir d'avril et passer plusieurs mois à l'extérieur du Québec, ce qu'il fit en 1911 où il séjourna en France d'avril à juin.

La première trace tangible de l'intérêt de Gouin pour la France remonte à 1910. Il participe à la fondation de la section canadienne du Comité France-Amérique¹⁵. Cette association l'accueillera lors de son premier séjour en France. Ce comité était présidé au Québec par le sénateur Raoul Dandurand et en France par Gabriel Hanotaux qui fut à deux reprises ministre des Affaires étrangères de France et qui était aussi historien et membre de l'Académie française. L'ambition du Comité France-Amérique était d'assurer le rayonnement de la France dans les deux Amériques. Aux dires de son président, ce projet s'inspirait de l'œuvre de Samuel de Champlain :

L'idée de Champlain, qui rêvait d'une grande domination française reliant les lacs au Mississipi a été reprise et développée par la persévérance anglo-saxonne a donné jour aux États-Unis. Cette admirable colonie française du Canada vit et prospère sous un autre drapeau¹⁶...

Confrontée à la montée en puissance de l'Allemagne, la France cherche à étendre ses zones d'influence et à renouer des liens avec les peuples jeunes et impétueux dont le Canada où les anciennes fidélités ne s'étaient pas éteintes. Pour ce faire, le Comité s'est donné pour mission de nouer des relations personnelles avec les hommes d'État du Nouveau-Monde en accueillant les personnalités politiques séjournant à Paris comme le président de la République du Brésil, le président de la République d'Argentine, le premier ministre du Canada, Robert Borden, et enfin le premier ministre du Québec¹⁷.

Par ses banquets et réceptions, le Comité servait de porte d'accès à l'élite politique et économique française pour les visiteurs étrangers. Ainsi, le 15 mai, le Comité organise un banquet en l'honneur des œuvres françaises en Amérique où on retrouve Gouin en compagnie du ministre des Affaires étrangères, Monsieur Jean Cruppi, de l'ambassadeur des États-Unis, Monsieur Bacon et de plusieurs autres représentants de missions diplomatiques dont le Costa Rica, l'Uruguay, l'Équateur et le Japon¹⁸.

Le Comité organisa le 11 juin 1911 un autre banquet en l'honneur de Lomer Gouin. Ce dîner d'apparat de plus de 100 couverts était présidé par le Garde des Sceaux, Louis Barthou, qui sera un des grands notables de la III^e République. Des ambassadeurs, des hommes politiques, des académiciens

et des hommes d'affaires français entouraient Lomer Gouin à la table d'honneur. Gouin y prononça un discours d'une quinzaine de minutes dans lequel il mit en valeur les richesses et le potentiel de développement du Québec et rappela les liens d'attachement entre le Québec et la France, malgré les avanies de l'histoire :

Abandonnés par le gouvernement de Louis XV plutôt que vaincus par l'ennemi, ils durent en 1760 céder au nombre et passer sous la domination anglaise ; mais comme les Normands leurs pères, ils surent rester debout. Ils étaient 60 000. Les Canadiens français, Normands pour la plupart, qui ne revinrent pas en ce pays lors de la cession du Canada à l'Angleterre ; leurs descendants sont maintenant 2 000 000. En dépit de leur éloignement de la France, tout en étant loyaux et fidèles, sincèrement fidèles à la Couronne anglaise, ils sont restés opiniâtrement français, français par le cœur, par la langue comme par le sang, et ils ont conservé les institutions et les lois de chez vous¹⁹.

Gouin se rendra par la suite à Londres où il se joint à la délégation canadienne venue assister à la conférence impériale et au couronnement du roi George V, le 22 juin 1911. Il est de retour à Montréal au début de juillet²⁰.

1913

Comme la session de 1912 s'est terminée le 21 décembre et que l'Assemblée législative ne devait reprendre ses travaux qu'en novembre 1913, Gouin put se rendre de nouveau à Paris au début de février. Le premier ministre du Québec était accompagné de son épouse et de son chef de cabinet, M. Richard. Ils furent conviés encore une fois à un banquet du Comité France-Amérique. « Cette réception, qui fut particulièrement brillante et élégante, réunissait autour de M. Barthou, Garde des Sceaux, un grand nombre de personnalités diplomatiques et politiques²¹. » En plus de Monsieur Hanotaux le président du Comité et de M. Louis Barthou, on retrouve Lomer Gouin parmi les orateurs de la soirée.

Dans son discours²², Gouin rappelle les origines françaises de la province de Québec, « une province à part dans la Confédération canadienne ». Il présente l'histoire du Québec comme le fruit des circonstances et exalte la fierté des origines françaises :

Les circonstances ont voulu que nous devenions Anglais, mais le bon sang de nos pères s'est montré plus fort que les circonstances et les hasards de la vie ; et il n'y a pas de pays au monde où l'on se réjouisse plus sincèrement que chez nous de la prospérité, de la grandeur et des gloires de votre pays²³.

Il fait miroiter à ses auditeurs les immenses richesses naturelles du Québec, en particulier dans le domaine minier, et tente de les convaincre des avantages d'émigrer au Québec :

Je dis aux Français qui voudraient émigrer chez nous pour améliorer leur situation : venez chez nous et avec les qualités de votre race, vous y trouverez probablement la fortune, sûrement la liberté que vous aimez et aussi le bonheur, si l'on peut être heureux loin de la France... Venez chez nous et vous y serez chez vous.

Un témoin, enthousiaste décrit ainsi la performance de Gouin :

[...] il a surpris plusieurs Français qui n'en croyaient pas leurs yeux et leurs oreilles de trouver tant de culture chez un Canadien français... il a su inspirer confiance aux capitalistes français. Sir Lomer Gouin sait toujours représenter notre province avec dignité, avec honneur et même avec éclat²⁴.

Entre les dîners et réceptions, Gouin s'intéressait aussi au fonctionnement des institutions politiques et assistait aux séances du Sénat et de la Chambre des députés s'il faut en croire le carnet mondain du journal *Le Figaro* du 15 février.

Le 29 mars un autre banquet, réunissant les Canadiens résidents à Paris, fut organisé au restaurant Ledoyen en l'honneur de Lomer Gouin. Le représentant du Canada Philippe Roy le remercia pour le soutien qu'il apportait aux étudiants par la création d'une bourse d'art musical. Dans son discours, Gouin témoigna de son admiration pour le système routier français et affirma que le Québec devrait s'en inspirer pour favoriser la prospérité. Il prévoyait qu'une politique routière aussi ambitieuse soulèverait les critiques parce que les bénéfices ne seraient pas immédiats mais qu'elle était nécessaire pour donner au Québec les outils de son développement économique. La soirée se termina par des chansons canadiennes. « On ne saurait trop louer les Canadiens d'observer même chez nous leurs usages traditionnels. Cette soirée y a beaucoup gagné en cordialité et en gaieté²⁵. »

Afin de rendre hommage au nouveau président de la République française, M. Raymond Poincaré, et de témoigner des bonnes relations entre les gouvernements français et québécois, le gouvernement du Québec donna le nom de M. Poincaré à un lac situé aux sources de la rivière Léandre située à la frontière du Labrador²⁶.

Si on en juge par les comptes rendus des visites du premier ministre canadien Robert Borden qui se rend lui aussi à Paris en août 1912, Gouin a été traité avec les mêmes égards que son homologue canadien. Tous les deux étaient mis en contact avec les dirigeants politiques français dans le cadre de réceptions organisées par le Comité France-Amérique²⁷.

La présence du Québec en Belgique

Si la présence d'un représentant du Québec dans la capitale française est bien documentée, on sait moins toutefois que le Québec a aussi eu une

représentation à Bruxelles dès 1914. Le poste d'agent commercial du Québec en Belgique fut créé par Lomer Gouin qui y nomma Godfroy Langlois, un libéral aux idées progressistes qui avait eu maille à partir avec l'Église et que certains considéraient comme une nuisance à la cause du libéralisme modéré. Étant un des rares républicains au Québec, il soutenait lors du banquet officiel du 14 juillet à Montréal que « de tous les pays, la France réalisait le type d'une véritable démocratie²⁸. »

Toutefois, Langlois fut empêché de prendre son poste à Bruxelles en raison du déclenchement de la guerre et dut se réfugier à Paris où il repré-senta par intérim les intérêts du Québec. N'ayant pas de statut officiel, il dut se faire discret et s'occupa du vote des soldats canadiens en Europe. Il prit son poste de commissaire général du gouvernement du Québec à Bruxelles en 1919 et employa son énergie à la vente du fromage, du miel et du beurre québécois en Belgique. Il réussit aussi à faire coter le dollar canadien à la bourse de Bruxelles. Si on en juge par la lettre d'un industriel canadien qui écrivait à son sujet au ministre canadien du commerce, Langlois était bien introduit dans les milieux politiques belges²⁹. Il jouissait d'un vaste réseau de contacts aux plus hauts échelons incluant le premier ministre belge et le cabinet. Il demeurera en poste jusqu'à sa mort le 6 avril 1928.

1920

Gouin fit un dernier voyage en France à titre de premier ministre au printemps 1920. Le 19 avril, il assiste à la conférence inaugurale d'un cours sur le Canada donné à l'Institut catholique de Paris par le chanoine Émile Chartier, secrétaire général de l'Université Laval à Montréal.

Le 26 avril, Philippe Roy convie plusieurs personnalités françaises à un déjeuner afin de rencontrer Lomer Gouin. Le 5 mai, Lomer Gouin et son épouse sont reçus par le Comité France-Amérique, au 82 avenue des Champs-Élysées³⁰.

Avant de quitter ses fonctions de premier ministre, Gouin appuie une nouvelle forme de coopération avec la France. Il est convaincu des vertus positives de la mobilité étudiante vers la France. Il soutient activement les échanges intellectuels entre la France et le Québec et adhère au projet de créer une Maison des étudiants canadiens à Paris :

L'heure est bien trouvée pour créer des relations plus étroites avec la France, relations économiques sur une base plus large que celle que nous offrait le traité franco-canadien de 1907, relations intellectuelles dont on a raison d'entrevoir le développement en préconisant l'envoi de quelques-uns de nos jeunes étudiants dans les universités françaises. Cette maison sera pour nos étudiants la continuation du foyer, l'endroit où ils se retrouveront entre compatriotes. La France y gagnera de prolonger son influence sur la moitié de l'Amérique du nord, le Canada y gagnera de rapprocher l'élite de sa jeunesse

des neuf provinces sous la direction libérale de maîtres français. De toutes les relations qu'il est en notre pouvoir d'établir, il n'en est pas de plus précieuses et de plus utiles que les relations intellectuelles³¹.

Cette maison devait à la fois commémorer le souvenir des soldats morts au champ d'honneur et témoigner de l'espérance en l'avenir³².

Le 14 février 1920, il dépose à l'Assemblée législative un projet de loi pour soutenir financièrement les étudiants diplômés qui veulent faire un séjour d'études en France. Il prévoit d'octroyer annuellement 6000 \$ à cinq boursiers qui iront résider à la Maison des étudiants canadiens.

Ce projet de créer une Maison des étudiants soutenu par Gouin se matérialisera en 1926 avec l'ouverture officielle de la Maison du Canada à la Cité universitaire. Ce fut son successeur Louis-Alexandre Taschereau qui ira en France pour assister à l'ouverture de la Maison des étudiants canadiens. Il rencontrera à cette occasion le président de la République, Gaston Doumergue, ainsi que le président du Conseil Raymond Poincaré et Aristide Briand, ministre des Affaires étrangères³³.

L'Université de Montréal, présidée par Gouin de 1920 à 1929, mettra sur pied un programme d'échanges de professeurs avec la Sorbonne. En 1924, Édouard Montpetit fera une série de conférences sur le Canada à la Sorbonne, suivi deux ans plus tard par l'Abbé Chartier alors que Jean Brunhes et Étienne Gilson, pour leur part, viendront enseigner à l'Université de Montréal en 1926. Ces échanges aboutiront à la fondation de l'Institut scientifique franco-canadien³⁴.

En juin 1920, le gouvernement de la République française reconnaissant les grands services rendus durant la guerre et la contribution à l'idée française a décerné à Gouin la cravate de commandeur de la Légion d'honneur³⁵. La longueur des formalités administratives rendit impossible la remise des insignes à Paris et celles-ci lui furent transmises à Québec, le 11 juin 1920.

Conclusion

Il est certes difficile de parler de relations d'État à État entre la France et le Québec avant la Révolution tranquille, mais les premiers ministres québécois, Mercier et Gouin, étaient conscients de l'importance de la France pour l'avenir du Québec. Nous avons aussi constaté que ces relations qui s'amorcent entre la France et le Québec ne diffèrent pas tellement de celles que la France entretient avec le Canada. La France se comporte de la même façon avec deux entités politiques non-souveraines. Le triangle France-Canada-Québec était un triangle équilatéral. Il s'agissait d'entretenir des relations personnelles entre les dirigeants des deux pays et à cet égard la longévité politique de Gouin a bien servi ce dessein.

Les objectifs de la politique internationale du Québec de cette époque ne différaient pas tellement de celles du Québec dit moderne. Il s'agissait d'élargir les sources de débouchés pour les produits québécois, de diversifier les sources de capitaux pour les besoins financiers de l'État et pour la mise en valeur des ressources naturelles, d'attirer des immigrants français pour maintenir le rapport de force démographique et enfin de favoriser le développement intellectuel et idéologique du Québec par l'influence des universitaires français.

Cette recherche relativise quelque peu l'image d'un Québec replié sur lui-même, hors du temps et de l'espace. Sous la gouvernance de Lomer Gouin, les contacts entre le Québec et la France ont favorisé l'introduction d'innovations sociales comme la création d'écoles techniques et la mobilité des universitaires.

Notes et références

1. Voir Gilles Duguay, *Le triangle Québec-Ottawa-Paris*, Québec, Septentrion, 2010, p. 229.
2. Voir Éveline Bossé, *La Capricieuse : les premières retrouvailles de la France et du Canada*, Montréal, Éditions La Presse, 1984.
3. Jacques Portes, *L'impossible retour de la France : de la Capricieuse à de Gaulle*, Montréal, VLB éditeur, 2008, p. 7.
4. Le passage Halifax-Le Havre coûtait, en 1907, 225 francs en 2^e classe et 340 francs en 1^{re} classe.
5. Voir Catherine Bertho-Lavenir, «Regards sur les autres, regards sur soi : les voyages de Anne-Marie Palardy» *Revue de la Bibliothèque et archives nationales du Québec*, mai 2011.
6. Voir Maurice Guénard-Hodent, *Les relations entre la France et le Canada depuis soixante ans*, Paris, Éditions de Paris-Canada, 1930, p. 19.
7. Il avait été aussi en France en 1885.
8. Voir Robert Rumilly, *Honoré Mercier et son temps*, t. 1, Montréal, Fides, p. 402.
9. *Paris-Canada*, 11 avril 1891.
10. J. Charlebois, *Monsieur Gouin voyage. Dessins gais*. Montréal, Compte d'auteur, 1913.
11. Lettre du consul général de Montréal au ministre des Affaires étrangères, 1^{er} mai 1911. Voir aussi Samy Mesli, «Historique du Consulat général de France», *Cap-aux-diamants*, n° 99.
12. Note confidentielle du ministère des Affaires étrangères, 12 mai 1911.
13. Télégramme du ministre des Affaires étrangères au consul Chayet, 4 mai 1911.
14. Lettre de M. Bonin chargé du Consulat général de France au Canada à M. Pichon ministre des Affaires étrangères, 3 avril 1918.
15. Voir Raoul Dandurand, *Mémoires*, Sainte-Foy, Presses de l'Université Laval, 2000, p. 165.
16. Gabriel Hanotaux, *Pourquoi le comité France-Amérique a été fondé?*, Paris, Éditions France-Amérique, s.d.
17. Voir *Ibid.*, p. 12.

18. Voir *Le Temps*, 17 mai 1911. *Revue France-Amérique*, juin 1911.
19. Voir Denis Monière, *Lomer Gouin vous parle*, Montréal, Éditions Histoire Québec, 2011, p. 250.
20. Voir *Le Soleil*, 7 juillet 1911.
21. Voir *Le Figaro*, 13 février 1913.
22. Voir Denis Monière, *Ibid.*, p. 250.
23. *Revue France-Canada*, mars 1913, p. 26.
24. Voir *Le Soleil*, 26 février 1913, p.12.
25. Voir «La Canadienne», supplément de la *Revue France-Amérique*, avril 1913 p. 61-62.
26. Voir *Bulletin de la société de géographie du Québec*, juillet-août 1913.
27. Voir *Revue France-Amérique*, septembre 1912.
28. Voir compte-rendu du consul de France à Montréal, microfilm 7591.
29. Voir Patrice A. Dutil, *Une pensée progressiste au Québec: l'œuvre de G. Langlois*, Mémoire de maîtrise, Université de Montréal, 1981, p.163.
30. *Le Figaro*, 5 mai 1920.
31. Cité par Maurice Guénard-Hodent, *op. cit.*, p.38.
32. *Revue France-Canada*, mars 1920, p.111.
33. Voir Gilles Duguay, *op. cit.*, p. 146.
34. *Ibid.* p. 45.
35. Voir la *Revue France-Amérique*, vol. 15, juin 1920.